

MARANS



SERGE SÉJOURNÉ
Maire de la commune déléguée
de Marans

Chers concitoyens,

2018. Deux années terminées de notre commune nouvelle déléguée, avec de nouvelles organisations qui se mettent en place tout doucement : administratif, technique.

Cette nouvelle année qui va vers de nouvelles modifications de notre fonctionnement : combien serons-nous dans le prochain conseil municipal en 2020 ? Un, deux, trois, ? Aurons-nous un conseil communal ? Un conseil consultatif ? un vaste débat... Beaucoup d'interrogations.

2018. Les travaux de voirie ont été réalisés, l'aménagement du jardin du souvenir, pose d'un pare ballon au terrain de sport, de nouvelles guirlandes posées.

Projet 2019. Le maintien des travaux à la salle est toujours d'actualité, l'arrivée au 1^{er} semestre de la fibre optique tant attendue.

Une étude pour éviter de nouvelles inondations au village des Gautraies est en cours. Travaux prévus en 2019. Dossier géré par le SBO.

Pour notre patrimoine, le rachat du château Le Patys par un privé qui veut en faire un musée sur la famille Hervé Bazin.

Merci à toutes celles et ceux qui font beaucoup de travail bénévole pour animer notre village : associations, animations sportives, culturelles, au personnel communal (mairie, cantine, garderie, centre de loisirs, bibliothèque) et aux conseillers communaux.

Je vous donne rendez-vous à la cérémonie des vœux, le 3^{ème} dimanche de janvier.

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2019.

Mairie - 1 rue des tilleuls - Contact : 02 41 92 31 96 / marans@segreenanjoubleu.fr

La mairie est ouverte le lundi de 13h30 à 17h30, le mardi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 ainsi que le mercredi et le vendredi de 8h à 12h.

LE COMITÉ DES FÊTES

Président: Jean-Pierre Cordier - 02 41 61 06 00

Les activités de l'année 2018

Avec toujours une bonne participation et une météo au rendez-vous

- Concours de belote : 2^{ème} dimanche de janvier
- Randonnée pédestre : 1^{er} dimanche de mars

Ces deux activités se font en partenariat avec l'association des écoles :

- Ball-trap : 3^{ème} week-end de mai
- Fête locale : 1^{er} week-end de juin :
 - Samedi : concours de pêche
 - Dimanche : Courses cyclistes (cadets, minimes, départementales), tir à la carabine, jeux pour les enfants, diverses animations dont une course à pied pour les adultes et les enfants.

Date à retenir pour 2019

- **12-13 janvier: concours de belote**
- **3 mars: randonnée pédestre**
- **18-19 mai: ball trap**
- **2 juin: fête locale**



La composition du bureau est la suivante :

Vice-président : Alain Mainfroid
Secrétaire : Florent Lebreton
Trésorier : Thierry Abelard (adjoint : Jules Grailard)
Membres du bureau : Frédéric Vinconneau, Claude Carré.



CLUB DU BON TEMPS

Président : Joseph Besnier - 02 41 61 56 30

Le club se réunit tous les quinze jours de début septembre au 30 juin salle communale, l'objectif est de tisser des liens entre retraités, de distraire surtout les personnes seules ou isolées les mois d'hiver.

Jeux de cartes, de société, de scrabble et pétanque pour les plus alertes, thés dansants avec les clubs voisins sont les principales activités.

Quelques sorties d'une journée, mais il n'est pas facile de remplir un car !

Bonne Année à tous.

ASSOCIATION FAMILLES RURALES

Présidente: Irène Thierry - 06 06 46 02 23

Vice-présidents : Daniel Retier et Alain Grimaud

Secrétaires : Delphine Caharel et Pamela Thierry - Trésorière : Evelyne Greffier

L'association Familles Rurales œuvre sur la commune déléguée de Marans depuis 72 ans en proposant à ses 80 familles adhérentes différentes activités. La participation à une des activités nécessite l'adhésion à l'association. Son coût s'élève à 30 € pour la carte et permet de regrouper tous les membres de la famille.

Pour connaître les avantages liés à l'adhésion Familles Rurales (réductions, services proposés...), rendez-vous sur le site internet de la fédération : www.famillesrurales.org/maine_et_loire ou contactez-la directement : contact@famillesrurales49.org - 02 41 18 20 00 – 14 rue Savary, 49100 ANGERS.

L'accueil de loisirs

Renseignements : Irène Thierry : 06 06 46 02 23 / Inscription aux deux adresses obligatoirement : alshmarans@gmail.com et irene.thierry@aol.fr

L'accueil de loisirs de Marans accueille vos enfants de 3 à 12 ans aux périodes suivantes :

- Tous les mercredis en journée complète, la première semaine des petites vacances scolaires, L'été : les trois premières semaines de vacances scolaires de juillet (avec organisation de deux minis-camp : 3 jours pour les 8-10 ans et 4 jours pour les 11-13 ans) et fin août.

L'accueil de loisirs propose les services de garderie et de cantine en fonction des besoins des familles. Il est à destination principalement des enfants de Segré-en-Anjou-Bleu. Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial du foyer, un supplément est demandé pour les enfants hors Segré-en-Anjou-Bleu ». Depuis septembre 2017, les familles de Segré-en-Anjou-Bleu bénéficient d'une aide du CCAS.



Le groupe des 11-13 ans cet été au camp au Lac de Vioreau en Loire-Atlantique.

Depuis le début de l'année 2018, environ 90 enfants se sont inscrits à l'accueil de loisirs. Pour encadrer ces enfants, une équipe d'animation est présente : Jean-Max Tillin en tant que directeur, Elodie Saget en tant qu'animatrice, une autre animatrice quand il y a plus de 20 enfants et Irène Thierry en tant que bénévole quand le nombre d'enfants dépasse 32.

Section Gym pour adultes

Contact : Irène Thierry : 02 41 92 31 84
Intervenante : Cécile Tessier

Les cours ont lieu les mardis de 18h30 à 19h30 (hors vacances scolaires). La cotisation annuelle est de 70 €. Depuis la rentrée de septembre, le groupe s'est agrandi et comprend 20 personnes.



La troupe « Théâtre à Marans »

Contact : Alain Grimaud – alain.grimaud49@orange.fr : 02 41 92 59 18 / Pamela Thierry – pamela.thierry49@gmail.com – 06 58 37 27 93 / Page Facebook : Théâtre à Marans



La troupe Théâtre à Marans démarre la saison avec douze acteurs (adultes et jeunes) et une équipe de bénévoles, tous très motivés. La troupe interprétera une joyeuse comédie d'Éric Beauvillain, « Ainsi soient-elles ». Dans un petit couvent, les nonnes vont devoir affronter des mésaventures désopilantes causées par un promoteur immobilier peu scrupuleux. Celui-ci veut raser l'édifice pour en faire un centre commercial.

Rendez-vous les samedis 23 et 30 à 20h30, dimanche 24 et 31 mars à 15h, vendredi 5 et samedi 6 avril 2019 à 20h30 à la salle communale de Marans.

Centrale à béton

Route de Vern
Tél. : 02 41 92 25 80

Déménagement

AUDOUIN Guy
La Gladussière
Tél. : 02 41 61 19 75

Sophie Coif'

à votre domicile
Tél. : 02 41 94 16 25 ou 06 30 76 31 88

Aide à domicile

Virginie BLONDEAU
Les Joulières
Tél. : 06 86 27 85 96 – 09 62 61 79 15

Artisans Plaquistes

VINÇONNEAU Frédéric
La Haute Fresnaie
Tél. : 02 41 26 06 82
vinconneau.fred@orange.fr

DESHAYES Stéphane
51 rue M. Ménard
Tél. : 06 42 89 07 89
pop.53@orange.fr

Couvreur Zingueur

EDELIN Patrice
La Dehannaie
Tél. : 07 88 00 12 35
patlecouvreur@hotmail.fr

DG CONFORT

17 route de Vern
Tél. : 06 32 78 53 65 ou 02 41 61 22 93
dgconfortenergie@gmail.com

Scierie, Charpente, Menuiserie

SARL CARRÉ
La Joulière
Tél. : 02 41 92 25 93

Parcs et jardins

J.BONSERGER Paysages
Tél. : 06 73 91 03 46 ou 02 41 92 22 71

Bar/Restaurant AU MARANS

1 route de Vern
Tél. : 02 41 61 54 29

Maçonnerie

CHAUVIN Ludovic
Les Gautraies
Tél. : 06 88 79 00 93

MARANSAIS'LIRE - BIBLIOTHÈQUE

Présidente: Laurence Lommeau - 06 85 51 18 64

Un lieu de convivialité et de culture ouvert à tous dans notre village.

Que vous soyez lecteur occasionnel ou bibliovore, amateur de BD, de policiers, de bons romans, de documentaires ou conteurs d'histoires à vos enfants, vous trouverez tout à la bibliothèque pour les petits, ados et adultes.

L'inscription est gratuite, les heures d'ouverture sont les mercredis et les samedis de 10h30 à 12h00 (jours de permanences affichés à la mairie), vous pouvez emprunter jusqu'à 2 livres et 3 albums ou BD pour une durée de 2 semaines renouvelables.

La bibliothèque propose des activités, lectures de contes, ateliers marque-pages... (toujours suivi d'un goûter)

L'école Notre-Dame et le centre de loisirs profitent régulièrement des lieux aux grands plaisirs des enfants.

Alors, n'hésitez pas à venir découvrir notre large choix de livres avec des nouveautés régulièrement, l'équipe de bénévoles sera heureuse de vous recevoir et de vous conseiller.



SOCIÉTÉ SAINT SERGE

Président : Daniel Retier - 06 79 02 24 58 / Vice-président : Robert Remoué / Secrétaire : Roger Chalain / Secrétaire adjoint : Ludovic Chauvin / Trésorier : Damien Prodhomme / Trésorière Adjointe : Valérie Séjournant

La société Saint Serge compte actuellement 100 adhérents.

Chaque année, la société propose à tous ses adhérents des activités diverses :

- 2 concours de pétanque dont l'un a lieu début juin et l'autre début septembre,
- 1 méchoui moyennant une petite participation courant juin,
- 1 repas qui a lieu courant octobre moyennant une participation,
- 1 journée détente avec divers jeux en septembre,
- 1 concours de billard au mois de février,
- 1 concours de belote au mois d'octobre,
- 1 buvette petite licence.

La société Saint Serge, c'est aussi un lieu de rencontre et de détente où l'on peut également venir battre les cartes. Les dates exactes de ces différentes manifestations sont déterminées lors de l'assemblée générale.

US MARANS – GENÉ

Pour tous renseignements et inscriptions jeunes ou seniors : PELTIER Sylvain : 06 77 63 79 63 ou BESNIER Loïc : 06 80 63 17 03



La saison 2017-2018 s'est conclue avec une descente de notre équipe fanion et la démission d'Éric Royer en tant que dirigeant suite à une saison démotivante de son équipe. L'équipe B finit en haut du tableau et l'équipe C termine sa saison péniblement suite au grand nombre de blessures et d'absentéisme. Les effectifs jeunes étaient restés équilibrés

dans chaque catégorie en sachant qu'il y avait 2 équipes U10/ U11.

Pour la saison 2018-2019, 2 équipes en seniors avec comme entraîneur et dirigeant Pierre Besnier. Deux arbitres officiels font aussi partis du club dont un nouveau Kévin Fourmond. Le manque de dirigeant et d'arbitre de touche se fait ressentir depuis ce début de saison et en vue le départ de Roger Chalain, après de très longues années au Club de l'USMG.

La section jeune est maintenant constituée de 2 équipes U7, une équipe U9 dirigée par Mickaël Blanchard, une équipe U11 avec Claire et Aymeric Fourmond et une équipe U13 avec Sylvain Peltier, avec la participation d'un nouveau jeune entraîneur Maxime Gaudin et Yoan Ricou.

Un grand merci à cette équipe de dirigeants et entraîneurs qui font un travail de bénévole extraordinaire.

Le club de l'USMG tient à remercier ses nouveaux sponsors pour le renouvellement de tous les jeux de maillots seniors et jeunes, et les lots offerts, ainsi que tous les parents, bénévoles, dirigeants et entraîneurs qui font de ce club qu'il puisse continuer et progresser dans une bonne ambiance.

ÉCOLE PRIVÉE MIXTE NOTRE-DAME

3 route de Vern - 02 41 61 00 95

marans.notredame@ec49.fr - Site internet: ecole.marans.
notredame@ec49.com

Organisation pédagogique - Rentrée 2018 : 3 classes – 63 élèves

Chef d'établissement : Catherine Martin

Maternelle et CP : Catherine Martin - CE1 / CE2 : Cécile Hamard
CM1 / CM2 : Christelle Farribault

Agents de services / ATSEM et périscolaire : Isabelle Scotto di Porfirio, Céline Lelievre

Notre établissement travaille en réseau avec les écoles d'Aviré, Andigné, Saint Martin du Bois (journées sportives, sorties scolaires, spectacles...)

Associations de l'école, les présidents (es)

AEP : Joseph Besnier / OGEC : Delphine Vinconneau

Cantine Municipale Salle des tilleuls. Encadrement : Evelyne Greffier et Elodie Saget

Garderie périscolaire : Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi (Matin : de 7h à 8h35 / Soir : de 16h30 à 18h30)



Les sorties scolaires de l'année 2017-2018 ont permis aux élèves de découvrir le château du Plessis-Macé. Les enfants ont participé à la visite théâtralisée du château, et aux différents ateliers pédagogiques. Le

soleil était au rendez-vous, et les enfants ont fait la connaissance du chevalier Macé, de Catherine la belle dame du château, de Blanche la servante et de Thibault, l'écuyer du chevalier.

En mars 2019, c'est à la BOURBOULE, dans le Puy de Dôme, que les élèves de CE2 / CM1 et CM2 vont découvrir le milieu



montagnard. Ils seront avec leurs camarades des écoles privées de Saint Martin du Bois, Aviré et Andigné. Autour de cette semaine de classe découverte, leurs enseignantes ont construit un projet pédagogique qui va les accompagner tout au long de l'année.

Comme chaque année l'OGEC se doit d'entretenir les espaces et améliorer les conditions d'accueil des élèves. Les parents se sont investis dans le projet de cour de récréation qui était dans les cartons depuis plusieurs années. Ainsi, pendant l'été 2018, une nouvelle cour a été aménagée sur un terrain disponible dans l'enceinte de l'école. Les temps de récréations ont été repensés par l'équipe enseignante afin d'aménager des espaces différenciés : soit plus calmes, soit pour les jeux de ballons, pour les vélos, et une table avec des bancs est maintenant à disposition des enfants qui le souhaitent, pour s'asseoir, pour discuter ou pour faire des jeux sur table.

Chaque année, les enfants, âgés de 3 à 11 ans, sont de plus en plus nombreux à venir s'amuser quotidiennement à la garderie périscolaire. Les animatrices proposent des ateliers, tels que la réalisation de décorations Noël, d'objets utiles pour la vente lors du marché de printemps de l'école... À la garderie, les jeux de société, les petites voitures, la dinette, les cabanes, la pâte à modeler, la peinture, les dessins sont toujours à disposition des enfants. Toutes ces distractions sont proposées mais pas obligatoires, car la garderie reste un accueil de joie et de détente avant et après l'école, où règnent le respect et la bonne humeur.

PORTES OUVERTES : SAMEDI 27 AVRIL DE 10H À 13H

APEL

Présidente : LELIEVRE Céline / Vice-président : LAUDRIN Mikaël / Trésorière : BEUTIER Aurélie / Secrétaire : BLONDEAU Virginie. Membres : BESNIER Fabienne, JOUBERT Christelle, LEBRETON Catherine, LIVENAIS Martial, MENAN Christelle, PERRAULT Karine, ROUX Delphine.

Activités de l'année 2017 – 2018

- 22 décembre 2017 : arbre de Noël avec le passage du Père Noël et apéritif dinatoire à la salle communale avec les bénévoles, les parents, les associations et le Maire.

- 13 et 14 janvier 2018 : 94 engagements au concours de belote que nous organisons avec le comité des fêtes.

- 4 mars 2018 : nous avons rassemblé 262 marcheurs pour la randonnée pédestre organisée avec le comité des fêtes. Pour cette deuxième édition nous restons satisfaits de cette journée qui était encore cette année ensoleillée et pleine de bonne humeur.



- 21 avril 2018 : Comme chaque année, l'école a ouvert ses portes pour le marché de printemps où quelques artisans y exposaient (vente de légumes, plantes, fromage...)

- 27 Mai 2018 : Les enfants ont chanté lors de la fête des mères organisée par la Municipalité.

- 23 juin 2018 : kermesse de l'école au stade du foot municipal. Cette année le soleil était aussi au rendez-vous, les enfants ont fait leur spectacle sur le thème des « jeux Olympiques ».



Calendrier 2019

- 12 et 13 janvier

2019 : concours de belote avec le comité des fêtes.

- 3 mars 2019 : randonnée pédestre avec le comité des fêtes.

- 27 avril 2019 : portes ouvertes et marché de printemps.

- 26 mai 2019 : fête des mères avec la municipalité.

- 22 juin 2019 : kermesse de l'école au stade de foot.

Dans le courant de l'année nous proposons également des ventes de chocolats, saucissons, viennoiseries... Les bénéfices sont utilisés pour financer : des projets pédagogiques, des achats de matériel...